

# Comité de Solidarité avec les Communautés du Bas Atrato en COLOMBIE.

Groupe de MÂCON : ACAT-Amnesty International (Gr 207) - CCFD - MAN  
Secours Catholique - Forum de la Solidarité de MÂCON

Gilbert GAIDON 396 chemin de la Panière 71850 CHARNAY LES MÂCON  
Tèl : 03 85 34 41 44 Courriel : [Ggaidon@aol.com](mailto:Ggaidon@aol.com)



Mâcon le 8 janvier 2008.

Chers Amis,

Je suis parti en Colombie auprès des Communautés de Paix le 10 décembre avec Richard le directeur de l'Ecole de la Paix de Grenoble et Audrey la coordinatrice de notre Comité.

Nous sommes rentrés de mission le 21 et je vous adresse un rapide compte rendu en attendant une information plus complète pour ceux qui en feront la demande.

**Mais avant** un petit retour en arrière pour que vous puissiez apprécier le chemin parcouru par nos amis de Colombie.

**Début 1997** opération "Genesis" menée conjointement par l'armée et les paramilitaires pour chasser la guérilla des FARC de la zone du Bas Atrato, les habitants sont obligés de fuir devant l'intensité des combats dont ils sont aussi victime.

**C'est le "déplacement forcé".**

Les paysans qui souhaitent revenir dans leurs villages sont pris en charge par le service de la pastorale sociale du diocèse d'Apartado qui fait appel au CINEP (Centre de recherche et d'éducation populaire) de Bogota.

**Mais bien sûr le conflit n'a pas cessé pour autant.**

Il faut donc trouver une formule pour qu'ils puissent rentrer chez eux sans trop de danger!! Ce sera la grande expérience organisationnelle des **Communautés de Paix**, vivre sans arme au milieu du conflit sans y être partie prenante, sans communication avec les "acteurs armés illégaux" tout en recherchant ce qui peut conduire à la paix dans le respect de la Constitution Colombienne.

Vaste et délicat programme !!

**En octobre 1997** un 1er retour de 1500 personnes est organisé.

C'est alors que le CINEP et le Diocèse d'Apartado font appel aux ONG françaises pour accompagner cette expérience de résistance civile non violente.

**En octobre 1998** une 1ère mission (reportée 3 fois pour cause d'insécurité) va sur les lieux pour apprécier les modalités de cette opération, je fais partie de cette visite.

**Déjà 3000** personnes composent les Communautés de Paix dans un calme relatif.

**De 1999 à 2001, deux cents assassinats sélectifs** visent les "liders" des Communautés pour que l'opération soit abandonnée. Mais au contraire elle se développe et en 2001 les Communautés rassemblent 5000 personnes.

**En mai 2001**, le Président de la République Andres Pastrana vient en personne remettre les titres de propriété collective pour 980 000 hectares aux populations du bassin du Bas Atrato conformément à la Loi n° 70 de 1993.

**En octobre 2003**, pour être en conformité avec cette loi, les "liders" toujours conseillés par le CINEP et la Pastorale Sociale fondent l'Association des Conseils Communautaires et Organisations du Bas Atrato (ASCOBA) qui regroupe 15000 personnes établies dans 58 villages et qui devient l'instance représentative des paysans de la zone auprès des autorités municipales, régionales et nationales.

**Une nouvelle étape** vient d'être franchie au cours de notre 7ème mission auprès d'ASCOBA avec la tenue d'une réunion dans la ville d'Istmina avec les autres Organisations territoriales du "Medio Atrato" du "Alto Atrato" et du fleuve San Juan pour envisager la création d'un "**Agenda Régional de Paix**" pour le département du Choco qui couvre 45 000 kms<sup>2</sup> (aussi grand que la Suisse) Cette opération est soutenue par les trois Evêques de la zone, Apartado, Quibdo et Istmina-Tado.

Après cette réunion qui a duré 3 jours nous avons rejoint l'équipe dirigeante d'ASCOBA dans le nord de l'Atrato pour d'autres discussions (nouveaux élus, budget, projets) Trois heures de bus et 7 heures de pirogue plus tard nous étions à Riosucio!

Vous voyez l'importance de cette mobilisation de toute la population de cette région majoritairement Afrocolombienne, Métisse et Indigène qui va travailler ensemble pour que les Droits Humains, Economiques, Culturels et Sociaux soient respectés, avec l'aide d'avocats spécialisés, **conformément à la Loi n° 70 de 1993.**

**Nous sommes invités une nouvelle fois à accompagner ce mouvement** pour que ces populations puissent vivre en paix sur leurs terres comme la Constitution Colombienne leur en donne la possibilité en résistant pacifiquement aux tentatives d'accaparement des terres par les paramilitaires pour le compte des grands propriétaires de l'agro-industriel, de l'exploitation forestière et de l'élevage intensif de bétail (déjà 93000 hectares ont été volés ou achetés illégalement)

A bientôt, et **retenez dès maintenant** la date du **27 septembre 2008 pour la 8ème fête colombienne** puisque les Communautés de Paix ont encore besoin de notre aide.  
**MERCI et BONNE ANNEE 2008.**

Gilbert.

PS: et bien sûr si vous pouvez continuer à nous aider financièrement pour maintenir sur place dans le Bas Atrato notre Volontaire de Solidarité Internationale, vous pouvez m'envoyer votre contribution par chèque au nom de l'Ecole de la Paix pour avoir un reçu fiscal. Merci.